



HAL
open science

Master Information-communication

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Information-communication. 2016, Université Rennes 2.
hceres-02041817

HAL Id: hceres-02041817

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041817v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Information-communication

- Université Rennes 2

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences sociales

Établissement déposant : Université Rennes 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Information-communication* de l'Université Rennes 2 propose aux étudiants de se former, en deux ans, à plusieurs métiers relevant de l'information et de la communication, en prenant en compte le contexte de mutation numérique forte qui investit le monde organisationnel aujourd'hui. Après une première année de master (M1) commune à l'ensemble des étudiants, trois spécialités sont accessibles en deuxième année de master (M2) : *Études et projets spécifiques en information et communication (EPIC)*, *Métiers de l'information et de la communication organisationnelle (MICO)* et *Pratiques professionnelles en contexte d'internet (PRANET)*.

La spécialité *MICO* propose aux étudiants de choisir un parcours spécifique parmi deux, au semestre 4 : le parcours *Pratiques de la communication organisationnelle (PRACO)* ou le parcours *Communication organisationnelle en contexte de risques et de crises (RISCO)*, conduit en partenariat avec l'École des hautes études en santé publique.

Les métiers visés relèvent tous du secteur de l'information et de la communication, avec des déclinaisons différentes selon l'orientation choisie en M2. Ainsi, la spécialité *EPIC* forme les étudiants à la conduite de projets stratégiques de communication, la spécialité *MICO* prépare les étudiants à occuper des postes d'encadrement dans la fonction communication de différentes structures et la spécialité *PRANET* forme des spécialistes de la communication digitale et de l'innovation sociale et organisationnelle.

La formation est délivrée sur le campus Villejean de l'Université Rennes 2.

Synthèse de l'évaluation

Le master mention *Information-communication* de l'Université Rennes 2 est une formation interdisciplinaire qui offre aux étudiants la possibilité d'acquérir des compétences dans trois spécialités différentes en information et en communication. La formation se situe dans le champ de la communication organisationnelle, mais elle l'appréhende de façon dynamique en intégrant l'évolution du contexte numérique. Sur la base d'un tronc commun important et cohérent en M1, les étudiants font le choix d'une spécialité qui sera approfondie en M2, tandis que leur projet professionnel sera affiné.

L'ensemble de la mention est construite selon un modèle de spécialisation progressive. Elle favorise la coexistence d'une orientation professionnelle forte et d'une dynamique de recherche réelle. Les étudiants sont ainsi formés à des compétences techniques et à des savoir-faire. Ils acquièrent également des compétences d'analyse, de synthèse, de méthodologie, grâce aux travaux de recherche réalisés, qu'ils pourront valoriser dans les métiers d'encadrement qu'ils auront à occuper. Les effectifs sont satisfaisants et stables, et la mention semble bénéficier d'une bonne attractivité auprès des étudiants (progression constante des effectifs en M1 ces trois dernières années pour atteindre 215 en 2014-2015 et 147 en M2). La dimension professionnelle de la formation est réelle et bien développée. En M1, elle est moins présente en raison d'effectifs étudiants très importants, mais en M2, la logique de pédagogie par projets et le stage ou l'alternance en entreprise facilitent la mise en pratique des savoirs acquis en cours. A cela s'ajoute la présence d'intervenants professionnels et plus largement d'acteurs du monde socio-économique qui participent au conseil de perfectionnement.

Quelques pistes d'amélioration peuvent toutefois être soulignées. La dimension internationale de la formation, encore peu visible dans le master malgré des efforts récents, constitue un axe de développement dans un environnement organisationnel où la compréhension du contexte international se révèle indispensable et passe par la maîtrise d'au moins une langue étrangère. L'attribution des crédits européens (ECTS) est surprenante et pose question : elle confère à la recherche une place beaucoup plus importante que la dimension professionnelle (32 ECTS sont attribués pour le travail de mémoire en M2 contre 5 ECTS pour le stage). Mais deux points majeurs surtout doivent faire l'objet d'une attention particulière. D'abord, l'équipe d'enseignants-chercheurs en sciences de l'information et de la communication est à l'heure

actuelle relativement restreinte pour assurer efficacement l'ensemble des missions de suivi et d'encadrement nécessaires en master pour accompagner les étudiants dans leur projet professionnel. Ensuite, les taux de réussite (57 % pour l'ensemble de la mention) et d'insertion professionnelle (68 % toutes spécialités confondues sur trois ans) transmis par les enquêtes réalisées par l'établissement sont préoccupants. S'ils se maintenaient à un tel niveau, ils mettraient en lumière une inadéquation entre la formation et les attentes des entreprises, dont il conviendrait d'analyser les raisons.

Points forts :

- Professionnalisation bien construite dans l'ensemble de la mention (possibilité d'alternance en M2, pédagogie par projet, conseil de perfectionnement réuni régulièrement, liens forts avec le milieu professionnel).
- Formation attractive (spécialisation progressive et association recherche et professionnalisation dans les trois spécialités développées).

Points faibles :

- Taux de réussite en master et taux d'insertion professionnelle (révélés par l'enquête de l'établissement) préoccupants.
- Taille restreinte de l'équipe pédagogique qui conduit à l'accumulation des tâches liées au pilotage de la formation sur un petit nombre de personnes.
- Attribution des crédits européens qui ne reflète pas le caractère professionnel de la formation.
- Absence de plusieurs indicateurs dans le dossier (nombre d'heures de cours par enseignant, informations plus précises sur la mobilité, etc.) ou indicateurs contradictoires (chiffres de l'insertion professionnelle, ECTS mentionnés dans le dossier et ceux joints dans les annexes).

Recommandations :

Il est urgent d'analyser, de manière précise, les taux de réussite et d'insertion professionnelle de la formation et le cas échéant, de réfléchir au contenu de la formation. Renforcer l'équipe pédagogique contribuerait à un meilleur pilotage de la formation par la contribution plus forte d'enseignants-chercheurs. La dimension professionnalisante de la formation peut encore être améliorée, notamment en augmentant le volume horaire réalisé par des intervenants professionnels, le nombre de stages réalisés en M1 et leur durée moyenne, le nombre de contrats de professionnalisation, le nombre d'étudiants embauchés au sortir de l'alternance, etc. Enfin, par l'attribution d'ECTS plus nombreux car 5 ECTS au stage en M2, cela paraît insuffisant par rapport au mémoire (32 ECTS à l'heure actuelle).

L'ouverture internationale de la formation, si elle est souhaitée, passe obligatoirement par une redéfinition de la politique d'enseignement des langues étrangères.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le master <i>Information-communication</i> de l'Université Rennes 2 est organisé sur le modèle d'une année commune à l'ensemble des étudiants (M1) et d'une année de spécialisation (M2).</p> <p>La formation vise l'acquisition de compétences réflexives et professionnelles en communication organisationnelle dans un contexte d'évolution numérique forte. Ce sont ces deux orientations que l'on retrouve associées en M2 pour produire trois spécialités : <i>Etudes et projets spécifiques en information et communication (EPIC)</i>, <i>Métiers de l'information et de la communication organisationnelle (MICO)</i> et <i>Pratiques professionnelles en contexte d'internet (PRANET)</i>.</p> <p>La construction de la mention favorise la spécialisation progressive pendant les deux années de master, avec une acquisition de compétences professionnelles dans un secteur spécifique en M2. Par un choix d'options important, les étudiants préparent, dès la première année, leur orientation et leur projet professionnel afin de sélectionner au mieux leur</p>
---	--

	<p>spécialisation. Ils sont accompagnés en cela par l'équipe pédagogique. Pendant la deuxième année, ils se forment à des métiers différents, en gardant toutefois un socle commun de cours qui favorise la cohérence de l'ensemble de la mention. La spécialité <i>EPIC</i> forme les étudiants à la conduite de projets stratégiques de communication. La spécialité <i>MICO</i> prépare les étudiants à occuper des postes d'encadrement dans la fonction communication de différentes structures. Elle propose aux étudiants de choisir un parcours spécifique au semestre 4 entre : le parcours <i>Pratiques de la communication organisationnelle (PRACO)</i> et le parcours <i>Communication organisationnelle en contexte de risques et de crises (RISCO)</i> conduit en partenariat avec l'Ecole des hautes études en santé publique. La spécialité <i>PRANET</i> forme des spécialistes de la communication digitale et de l'innovation sociale et organisationnelle.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Les trois spécialités de la mention de master bénéficient d'un environnement globalement favorable sur le plan scientifique, universitaire et socioéconomique.</p> <p>Au plan scientifique, le master est adossé à l'équipe d'accueil (EA) PREFICS (Plurilinguisme, représentations, expressions francophones : information, communication, sociolinguistique, EA 4246), qui associe des chercheurs en sciences de l'information et de la communication (SIC) et en sciences du langage. Les activités de recherche de cette équipe peuvent utilement bénéficier aux étudiants de master, puisqu'elles sont en adéquation avec son orientation en SIC et plus particulièrement avec le domaine de la communication organisationnelle associée aux technologies numériques de l'information et de la communication (TNIC).</p> <p>Par ailleurs, les trois spécialités du master sont des formations en communication uniques dans le Grand Ouest de la France, ce qui renforce l'attractivité de la mention. Des masters présentant quelques points de contact existent à l'Université de Rennes 1, à Nantes, Angers et à l'Institut d'études politiques de Rennes, mais l'autoévaluation explique bien le périmètre de chacun et les différences avec celui de l'Université Rennes 2.</p> <p>S'agissant du positionnement du master dans son environnement socioéconomique, des relations existent avec les milieux socioprofessionnels locaux, mais également les associations professionnelles locales et nationales. Le réseau de partenaires professionnels est déclaré très développé et diversifié et semble permettre une offre importante de stages pour les étudiants. Il aurait été intéressant de donner une liste des partenariats existants au niveau de la mention et également par spécialité de master, malheureusement l'information est manquante. On apprend seulement que la spécialité <i>PRANET</i> bénéficie de partenariats avec des acteurs de l'écosystème numérique régional (la <i>French-Tech</i>, le service « innovations numériques » de Rennes-métropole, etc.). On dispose toutefois d'une liste importante d'entreprises accueillant des stagiaires (un peu plus d'une centaine).</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est constituée de 40 membres, à parité entre enseignants-chercheurs et intervenants professionnels extérieurs. Les enseignants-chercheurs (quatre professeurs des universités, 13 maîtres de conférences, un professeur certifié docteur, un enseignant-chercheur et un attaché temporaire à l'enseignement et à la recherche) sont majoritairement rattachés à la section 71 du conseil national des universités (Sciences de l'information et de la communication). Vingt intervenants professionnels complètent l'équipe, ils occupent des emplois en lien avec les spécialités du master. En revanche, deux informations importantes manquent. D'abord, la répartition des cours et des heures entre les enseignants statutaires n'est pas renseignée. Ensuite, la part des enseignements assurés par les intervenants extérieurs n'est pas précisée.</p> <p>S'agissant de l'équipe, un point négatif peut être relevé (il est mentionné dans l'autoévaluation à plusieurs reprises) : le nombre de titulaires est faible au regard du nombre d'étudiants, ce qui occasionne des problèmes de suivi et rend plus difficile le pilotage de la formation.</p> <p>Pour ce qui est de ce pilotage, il existe un responsable de M1, puis un responsable par spécialité de M2. L'équipe pédagogique se réunit une fois par trimestre sans les étudiants, les délégués de ceux-ci ayant été vus avant la réunion. Peu d'informations sont communiquées sur l'ordre du jour de ces moments d'échange, ni sur les décisions qui y ont prises. On ne sait pas non plus si les intervenants professionnels sont conviés.</p>

	<p>Globalement le pilotage de la formation est fonctionnel : enseignants, étudiants et professionnels participent aux échanges. Il convient toutefois de clarifier la manière dont s'organise la prise de décision opérationnelle et stratégique.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>L'évolution des effectifs traduit une attractivité forte de l'ensemble de la mention de master auprès des étudiants. Ils ont connu une progression constante ces trois dernières années en M1 (215 étudiants en 2014-2015), expliquée en partie par la non sélectivité des étudiants qui ont accès à la formation dès lors qu'ils ont obtenu la licence <i>Information-communication</i> de l'établissement. Compte tenu du nombre restreint d'enseignants titulaires de l'équipe pédagogique du master, mais également de l'orientation professionnelle du master qui doit conduire à une insertion professionnelle des diplômés, on comprend la volonté affichée par l'équipe de réduire le nombre d'étudiants à l'entrée en M1.</p> <p>Les effectifs en M2 sont stables en raison de la sélection opérée. Ils sont à des niveaux tout à fait satisfaisants. Pour l'année 2014-2015, on compte 44 étudiants dans la spécialité <i>EPIC</i>, 73 dans la spécialité <i>MICO</i> et 30 dans la spécialité <i>PRANET</i>.</p> <p>Les résultats sur la réussite des étudiants et ceux relatifs à l'insertion professionnelle sont en revanche préoccupants. Dans l'enquête réalisée par l'établissement sur les diplômés des années 2011 à 2013, l'écart entre le nombre d'inscrits et le nombre de diplômés fait apparaître un taux de réussite moyen sur l'ensemble de la mention de 57 %, ce qui est extrêmement faible en master.</p> <p>Les résultats de l'insertion professionnelle ne sont pas non plus satisfaisants, et ils sont d'autant plus délicats à prendre en compte que plusieurs chiffres sont annoncés. Le dossier annonce un taux de 79,5 % toutes spécialités confondues, traduisant ainsi une adéquation de la formation dispensée aux attentes du terrain, dans un contexte économique pourtant peu favorable à l'emploi. Dans le même temps, les résultats de l'enquête réalisée par l'établissement révèlent un taux moyen d'insertion de 68 % sur trois ans (2011 à 2013), ce qui est nettement moins satisfaisant et mérite d'être questionné pour savoir si cela est dû au contexte économique actuel ou si la formation n'est pas en adéquation avec le marché. Pour ces mêmes années, la spécialité <i>EPIC</i> enregistre un taux moyen d'insertion de 63 % ; le taux est de 65 % pour les diplômés de la spécialité <i>MICO</i> ; il est de 66 % pour les diplômés de la spécialité <i>PRANET</i>. D'autres chiffres, manifestement issus d'une enquête interne au master, sont plus positifs et encourageants. Par ailleurs, deux à cinq étudiants par an poursuivent en doctorat.</p> <p>Notons également que pour appuyer le processus d'insertion professionnelle des étudiants, l'Université Rennes 2 a développé un réseau social, <i>RESONANCES</i>, qui propose notamment un service d'offres d'emplois et de stages.</p> <p>Les types d'emplois correspondent globalement aux objectifs, puisque les diplômés occupent essentiellement des postes de cadre supérieur ou des professions intermédiaires.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La recherche occupe une place réelle dans cette mention. Elle est construite de manière cohérente par rapport à l'orientation professionnelle de la formation et prend plusieurs formes.</p> <p>D'abord, les étudiants réalisent des travaux de recherche encadrés par des enseignants-chercheurs. En M1, cela prend la forme d'un dossier de spécialisation collectif sur des thèmes proposés par les membres de l'équipe pédagogique en lien avec leurs activités de recherche. Les conditions de ce travail collectif mériteraient d'être plus détaillées. En M2, les étudiants écrivent un mémoire de recherche, sous la direction d'un enseignant-chercheur. Ce faisant, les interactions entre le master et les travaux de l'équipe de recherche sont réelles. Elles passent également par la présence des étudiants aux séminaires doctoraux, pour ceux qui le souhaitent.</p> <p>Ensuite, le lien enseignement-recherche est favorisé car les enseignants qui interviennent dans le master intègrent leurs travaux dans leurs cours de diverses façons (exemples, cadre théorique, etc.).</p>
------------------------------	--

	<p>Enfin, les étudiants de M2 peuvent être accompagnés vers un projet doctoral. Ainsi, il est possible pour un étudiant, dans les trois spécialités, de bénéficier, sur demande, d'un parcours individualisé tourné vers la recherche.</p> <p>Au final, la recherche, telle qu'elle est proposée dans le master, accompagne utilement la professionnalisation des étudiants en les dotant de compétences d'analyse, de synthèse et de méthodologie.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation est largement affichée dans les orientations du master, elle trouve une déclinaison opérationnelle à plusieurs niveaux.</p> <p>Les relations avec le milieu socio-économique existent, tant au niveau local que national. Elles prennent vraisemblablement deux formes principales : la participation au conseil de perfectionnement et l'accueil en stage ou en contrat de professionnalisation. D'autres types de partenariats sont évoqués parfois en M2. Il s'agit par exemple de projets collectifs réalisés pour le compte de commanditaires.</p> <p>Le principal point fort de la professionnalisation proposée dans ce master réside dans les expériences en entreprise. Les étudiants sont mis en situation professionnelle d'abord par un stage non obligatoire en M1, mais surtout par la réalisation de projets et d'un stage ou d'une alternance en entreprise en M2. Ces expériences s'appuient sur un fort vivier d'entreprises bretonnes ayant besoin des compétences ciblées dans la formation.</p> <p>La préparation de l'insertion professionnelle des étudiants passe par la spécialisation proposée en M2, mais également par une logique de travail en projets que l'on retrouve dès l'année de M1, puis dans l'ensemble des spécialités proposées en M2.</p> <p>Des professionnels interviennent également dans la formation. Il est dommage de ne pas avoir d'informations sur le volume horaire qu'ils assurent.</p> <p>La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est difficile à lire. Elle ne distingue pas suffisamment les trois spécialités de la mention de master (qui devraient bénéficier d'une fiche distincte), ce qui ne favorise pas sa compréhension. Par ailleurs, le M1 n'y est pas présenté.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les stages constituent le socle de la professionnalisation dans ce master. Ils font l'objet d'un contrat pédagogique personnalisé, discuté avec le tuteur universitaire et semblent donc bien encadrés. Un responsable des relations professionnelles accompagne les étudiants dans leur recherche de stage. Cette expérience en entreprise mérite cependant d'être mieux valorisée en M1.</p> <p>En première année, même si la réglementation ne l'accepte plus, des stages qui ne donnent lieu à la délivrance d'aucun crédit européen sont possibles pour les étudiants. Ceci, ajouté au fait qu'il n'y a pas de préparation au stage en M1, conduit à ce que la valorisation de cette expérience s'en trouve largement pénalisée.</p> <p>En deuxième année, l'expérience en entreprise est proposée en alternance en entreprise, favorisant de fait l'insertion progressive de l'étudiant en milieu professionnel. Cela représente près de 150 étudiants en alternance chaque année. Mais sur ce point, le dossier n'est pas assez explicite car il parle d'alternance tout en indiquant que la durée du stage est de quatre mois, ce qui laisse supposer que certains étudiants positionnent cette expérience en fin de cursus et ne la réalisent pas en alternance. Par ailleurs, cette alternance pouvant se faire en contrat de professionnalisation, il aurait été intéressant d'en connaître le nombre. Quoi qu'il en soit, le fait de valoriser l'alternance en master au sein des trois spécialités est déjà en soi un bel effort de professionnalisation qui mérite d'être largement souligné, d'autant qu'il implique un travail de suivi très important de la part de l'équipe enseignante.</p> <p>Cette question du suivi est d'ailleurs peu abordée dans le dossier. Chaque étudiant semble avoir un tuteur universitaire qui discute le contrat pédagogique lié au stage, mais aucune information n'est donnée sur les modalités de suivi des stagiaires et des alternants. Quant à l'évaluation des stages et des contrats de professionnalisation, elle est réalisée par le responsable des relations professionnelles sur la base d'un rapport de l'étudiant et du tuteur en entreprise. Le fait de centraliser sur une seule personne l'évaluation de la totalité des expériences professionnelles (près</p>

	<p>de 150 en M2) est un point négatif fort. Cela représente une charge de travail très importante et concentrée sur une partie de l'année. Il s'explique probablement par la taille réduite de l'équipe pédagogique.</p> <p>Enfin, l'attribution des crédits pour le stage et/ou alternance en M2 est totalement sous-dimensionné : il ne représente que 5 ECTS et ne permet absolument pas de valoriser cette expérience pourtant essentielle dans le processus de professionnalisation de l'étudiant.</p> <p>S'agissant des projets, chaque spécialité de master propose un module de gestion de projet en M2. Les détails de l'évaluation ne sont pas toujours explicités, mais il semblerait que les étudiants travaillent en groupe sur les différentes phases de réalisation d'un projet en lien avec leur spécialisation, qui donne lieu à une soutenance devant un jury composé d'universitaires et de professionnels. Ils peuvent, selon les spécialités, travailler pour le compte d'un commanditaire. Par ailleurs, la pédagogie par projet fait partie intégrante de la philosophie du M2 et amène les étudiants à travailler régulièrement en groupe pour la réalisation de mini-projets au sein de différents enseignements.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Un effort d'accompagnement de la mobilité internationale sortante semble avoir été mené ces dernières années (augmentation du nombre de mobilités qui atteint le nombre de 27, augmentation du nombre de partenaires, etc.). Toutefois, les informations communiquées sont globales et concernent à la fois le niveau licence et le niveau master, ce qui rend difficile l'analyse pour le seul niveau master. En outre, aucune information n'est donnée sur la manière dont cette mobilité est organisée (à quel semestre, pour suivre quels cours, comment est-elle valorisée en termes de crédits ?, etc.).</p> <p>La politique des langues actuelle ne peut pas renforcer la dimension internationale de la formation. Le volume horaire de 12 heures aux semestres 1, 2 et 3 et de 4 heures au semestre 4 ne permet absolument pas de progresser dans l'apprentissage d'une langue étrangère. Le nombre d'ECTS attribué aux langues (il est de 5) est, quant à lui, étonnamment élevé au regard du volume horaire étudiant. Aucune possibilité de certification n'est mentionnée.</p> <p>Il n'existe pas de cours de spécialité délivré en langue étrangère, et particulièrement en anglais, ce qui peut expliquer en partie l'absence de mobilité internationale entrante, pour laquelle aucun chiffre n'est mentionné.</p> <p>En conséquence, la formation n'affiche pas une volonté d'ouverture internationale forte.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Une procédure de sélection est clarifiée pour l'ensemble du master. L'accès en M1 est de droit pour les titulaires de la licence <i>Information-communication</i> de l'établissement. Les candidatures des étudiants extérieurs à Rennes 2 sont examinées en commission pédagogique. L'accès au M2 se fait sur sélection exclusivement (rédaction de deux documents, l'un centré sur le projet pédagogique et professionnel, l'autre sur le projet de mémoire).</p> <p>Afin d'évaluer plus finement l'attractivité de la formation en master, il aurait été intéressant de savoir combien d'étudiants se portent candidats en M1, puis en M2 par spécialité, mais ces chiffres n'ont pas été communiqués.</p> <p>Un suivi individualisé des étudiants (réalisable en M2 mais difficilement en M1 compte-tenu de l'effectif) constitue le principal accompagnement à la réussite. Associé à une pédagogie par projets, cela permet à un enseignant d'encadrer un groupe d'étudiants dans la réalisation d'un travail collectif.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les enseignements ont lieu en présentiel. Ils sont morcelés en éléments de 9 heures ou de 12 heures, ce qui fait au final une liste extrêmement longue de cours à consonance parfois redondante. Les cours magistraux et les travaux dirigés sont répartis pratiquement à parité dans les deux semestres de la première année. En seconde année, les enseignements sont organisés sur un format d'alternance, avec des cours groupés sur une semaine chaque mois.</p> <p>Si le numérique est au cœur des contenus de la formation, les usages pédagogiques du numérique sont quant à eux assez pauvres. L'autoévaluation le fait apparaître comme une marge de progrès qui ne peut qu'être encouragée. Il serait dommage de ne pas utiliser les</p>

	<p>ressources du numérique dans des formations qui se situent dans le champ de la communication organisationnelle, qui intègre justement l'évolution du contexte numérique. Le recrutement récent d'un ingénieur pédagogique pourrait apporter des solutions concrètes.</p> <p>La place des stagiaires de formation continue ou le nombre de validation des acquis de l'expérience (VAE) ne sont pas précisées. Toutefois, eu égard au caractère fortement professionnalisé (avec l'alternance) et spécialisé (en deuxième année) du master, les candidats ne doivent pas manquer, reste à savoir comment ils sont intégrés dans le dispositif de formation.</p> <p>Les étudiants à contrainte particulière peuvent recevoir de l'aide, sur demande. Il n'est pas prévu d'aménagement particulier pour ce public.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation des étudiants tout au long du master est propice à la valorisation de compétences multiples puisqu'elle est réalisée suivant des modalités variées : examens terminaux, dossiers, rapports collectifs, oraux, notes de synthèse, mémoire, soutenance etc.</p> <p>En M2, les modes d'évaluation peuvent cependant faire l'objet de plusieurs critiques. Les étudiants semblent être évalués uniquement par la production de documents de synthèse (note, rendu de projets, rapport de stage, projet tuteuré, mémoire). Cette méthode d'évaluation valorise le travail d'analyse et de synthèse, ce qui est fort pertinent en M2. Toutefois, elle gagnerait à être associée avec des évaluations de cours plus classiques, qui permettent de valider la maîtrise par l'étudiant de certains concepts ou l'acquisition de savoirs techniques spécifiques. Un travail d'analyse, plus global, peut plus facilement laisser passer inaperçu des insuffisances sur certains aspects techniques importants de la formation. Cela est encore plus vrai quand ce sont de nombreux travaux collectifs qui sont évalués. En outre, cette évaluation par production de documents de synthèse revient à attribuer un nombre de crédits important à un seul travail (12, 18 ou encore 20 ECTS pour le mémoire).</p> <p>Ensuite, l'attribution des ECTS au regard du volume horaire est parfois surprenante. Ainsi, les langues se voient attribuer 5 ECTS alors même que leur enseignement atteint péniblement 12 heures par semestre. De même, alors que le stage occupe une place centrale dans la formation, il ne vaut que 5 ECTS. La dimension professionnelle n'est pas suffisamment mise en valeur dans l'attribution des ECTS. La place du mémoire est prépondérante : 32 ECTS sur les deux semestres de la deuxième année.</p> <p>Enfin, les crédits mentionnés dans le dossier et dans les tableaux joints au dossier ne correspondent pas. Ainsi, dans le dossier, les crédits liés aux langues n'apparaissent pas, tandis que ceux associés aux travaux de synthèse diffèrent. Il faut veiller à vérifier les données communiquées.</p> <p>Le jury d'examen se réunit à la fin de chaque semestre. La compensation est possible, mais uniquement au sein d'un même semestre.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Si la mention permet d'acquérir des compétences globales dans le secteur de l'information et de la communication, chaque spécialité développe des compétences techniques spécifiques valorisables par l'étudiant qui sont bien explicitées.</p> <p>Le suivi des compétences est réalisé par un enseignant-chercheur responsable des stages et de la formation continue. Compte tenu du nombre important d'étudiants, il semble difficile de demander à une seule personne d'assurer ce suivi.</p> <p>Au plan institutionnel, le réseau social RESONANCES mis en place par l'Université Rennes 2 propose un référentiel de formation découpé en compétences que chaque étudiant peut utiliser afin de valoriser ses compétences et les rendre visibles des autres usagers, parmi lesquels des entreprises. Malheureusement, l'autoévaluation fait apparaître que son utilisation est encore peu développée.</p> <p>Le supplément au diplôme présente globalement la formation de master suivie en faisant le détail de chaque semestre. En revanche, le détail des stages et/ou alternance, voire même des projets réalisés par l'étudiant, n'est pas mentionné. C'est regrettable car ce sont ces éléments qui fondent la personnalisation de son cursus.</p>

Suivi des diplômés	<p>Pour analyser le suivi des étudiants, deux enquêtes sont réalisées. D'abord, par l'observatoire des parcours étudiants et de l'insertion professionnelle (OPEIP) qui réalise une enquête annuelle sur une promotion d'étudiants, avec un recul de 30 mois. Ensuite, en interne avec un recul d'une année après l'obtention du diplôme. Si le dispositif existe, il n'obtient pas suffisamment de réponses ce qui rend l'interprétation des résultats difficile.</p> <p>Par ailleurs, s'agissant d'un master, la possibilité de développer un réseau des anciens n'est pas évoquée.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Un conseil de perfectionnement existe, au niveau du département Communication et non de la mention du master, depuis janvier 2015 et se réunit tous les mois. Il est un lieu d'échange entre l'équipe enseignante et les professionnels sur le contenu des cours, sur l'évolution des métiers et des compétences, sur l'organisation générale du master.</p> <p>Dans la liste communiquée, outre des représentants étudiants, des enseignants et des membres du personnel administratif, on trouve deux acteurs du monde professionnel. Le rythme de réunion mensuel doit permettre une gestion rapide des questions courantes et constitue une aide importante au pilotage de la formation.</p> <p>L'évaluation de la formation est faite de deux manières, qui se complètent. Elle est réalisée par l'OPEIP, qui enregistre un taux de retour de 77 % et transmet ses résultats aux responsables des formations. En parallèle, le département de communication a mis en place une enquête qualitative et quantitative.</p>

Observations de l'établissement



**Lettre d'accompagnement aux réponses de l'université Rennes 2
aux rapports de synthèse de l'HCERES
(juillet 2016)**

La direction de l'établissement remercie l'HCERES pour l'évaluation globalement très positive de l'ensemble de ses formations.

Quoique consciente des contraintes qui pèsent sur l'HCERES, elle regrette que les rapports de synthèse de cette dernière lui parviennent tardivement, à un moment où l'élaboration de l'offre de formation que l'université Rennes 2 proposera dans le cadre de la prochaine accréditation est presque achevée. Il va de soi, pourtant, qu'elle veillera à ce que les équipes pédagogiques tirent le meilleur profit des utiles recommandations formulées dans les rapports de synthèse.

Elle tient par ailleurs à répondre de façon globale à des observations qui touchent de manière transversale à l'ensemble de ces formations :

- Le taux de réussite en M1 et le taux de passage de M1 à M2 font l'objet de remarques dans plusieurs des rapports relatifs aux formations de Master. Au delà de l'appréciation portée sur quelques cas particuliers, la direction de l'établissement souligne qu'elle est confrontée à une double contrainte : d'une part l'augmentation de ses effectifs de master 1, d'autre part la pérennisation de formations à vocation professionnalisante pour lesquelles le bassin d'emploi n'est pas extensif.

- La place insuffisante des professionnels dans certaines formations de L ou de M est à l'occasion mentionnée par les experts de l'HCERES. La direction prend acte de ces observations mais souligne, que si elle doit en effet progresser dans ce domaine, elle dispose également d'acquis sur lesquels elle entend s'appuyer (IDEFI 2PLG, Licence Pro, masters à vocation professionnelle). Elle considère également que la généralisation des conseils de perfectionnement dans le cadre de la prochaine offre de formation contribuera à renforcer encore les liens avec les mondes socio-professionnels.

- La direction de l'université prend acte des observations critiques relatives à la place de l'international dispersées dans un nombre notable de rapports de synthèse. Elle constate que, malgré les efforts de plusieurs équipes pédagogiques, cette dimension n'a pas été, dans les précédentes mandatures, un axe fort de la stratégie de l'établissement. Elle tient toutefois à souligner que l'internationalisation des formations est un des axes stratégiques du futur contrat d'établissement. Plusieurs décisions ont d'ores et déjà été prises : objectif d'une mise en place de cours disciplinaires en langue étrangères dans l'ensemble des formations (dispositif EMILE); doublement du volume horaire attribuée aux langues dans le cadre des masters; mise en place de modules de préparation à la mobilité sortante dans le cadre de l'enseignement obligatoire des langues et d'unités d'enseignement facultatives;

mise en place d'un cadre conventionnel simplifié pour la signature d'accord de bi-diplomation qui porte déjà des fruits (bi-diplomation avec l'université de Fès (Maroc) et avec l'université de Fudan (Chine))

- Enfin, la direction prend acte des observations récurrentes sur les enquêtes d'insertion professionnelle et les problèmes d'utilisation et de lisibilité éventuellement rencontrés. Elle tient toutefois à faire remarquer que l'université Rennes 2, qui a été pionnière dans cette mission, travaille désormais dans un cadre méthodologique stabilisé et unifié à l'échelle de l'établissement mais défini au niveau national, de telle sorte que certains indicateurs restent de fait peu adaptés à la spécificité de certaines de ses formations.

Elle constate et déplore le fait que les données élaborées par l'Observatoire des Parcours de l'Etudiant et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) et transmises aux équipes pédagogiques n'aient été que faiblement appropriées et n'aient pas fait l'objet d'analyses approfondies dans les rapports d'auto-évaluation. Le développement d'enquêtes portées au niveau des équipes pédagogiques semble parfois encouragé par les rapporteurs. Or, la direction de l'université qui souhaite soutenir le caractère impartial et indépendant des enquêtes de l'OPEIP, producteur d'indicateurs d'insertion consolidés à l'échelle de l'établissement, entend limiter le développement d'enquêtes portées par les équipes pédagogiques qui ont pour effet collatéral de faire chuter le taux global de réponse de la part des étudiants.

Enfin et de façon plus circonstancielle, un faible taux de réponse sur les études de licence générale a été relevé par plusieurs équipes pédagogiques dans les rapports d'auto-évaluation. Ce problème vient du fait que les premiers résultats de l'enquête des diplômés de licence 2012 ont été intégrés alors même que le recueil n'était pas finalisé. Ce point de vigilance avait été porté à l'attention des équipes pédagogiques qui disposaient par ailleurs des enquêtes des Licences générales 2010-2011 pour lesquelles le taux de réponse oscille entre 61% et 67%.

Dans le cadre du projet de système d'information relatif à l'offre de formation, l'établissement va devoir repenser les modalités de documentation de l'ensemble des diplômes Rennes 2. Les questions de parcours étudiant et d'insertion professionnelle constituent des points d'entrée stratégique pour rendre lisible l'offre de formation. Dans cette logique, un travail de concertation va engager les équipes pédagogiques, la direction et l'OPEIP pour le renforcement de la visibilité et une meilleure interaction.

Le Président

Olivier DAVID



Champ de formation	Sciences sociales
Intitulé du diplôme	Master mention Information-Communication

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

Synthèse de l'évaluation

Introduction de la synthèse de l'évaluation	
Observations	<ul style="list-style-type: none">• Eventuelle "inadéquation entre la formation et les attentes des entreprises" : Cette observation ne paraît pas justifiée compte tenu de l'ensemble des bilans d'évaluation renseignés de manière systématique par tous les tuteurs professionnels des stages et contrats de professionnalisation en M2 qui soulignent dans la grande majorité la qualité des étudiants et de la formation qui leur est dispensée.

Observations générales

L'équipe pédagogique prend acte du rapport de synthèse globalement positif pour le master mention Information-communication.

Elle retient la plupart des remarques et suggestions comme point de progrès possibles et souligne quelles sont déjà en partie prises en compte dans le projet dont :

- L'analyse des taux de réussite et d'insertion professionnelle de la formation
- Le renforcement de l'équipe pédagogique
- La dimension professionnalisante de la formation en augmentant le volume horaire réalisé par les intervenants professionnels, le nombre de stages réalisés en M1 et leur durée moyenne, et l'attribution d'ECTS plus nombreux.
- L'ouverture internationale de la formation

Olivier DAVID

Président de l'Université Rennes 2

Le Président

Olivier DAVID